



# **LES ARCHERS AUXONNAIS ASSEMBLEE GENERALE DU 06 Janvier 2023**

N° SIRET : 45269942400019 CODE APE :9312Z  
AGREMENT SPORT : 02215132 DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/00  
DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/00  
N° FFTA : 0221012

Les Membres de l'association « Les Archers auxonnais » se sont réunis le 06 Janvier 2023 à 19h00 à la salle d'entrainement du gymnase croix des sarrasins II.

Présents :

- M COLLIN Gilles, président du club
- Mme COILLOT-COLLIN Sylvie trésorière
- Mme MARTIN Véronique, vice-présidente
- M SLOWENSKI Adrien secrétaire adjoint
- M TROLY David

M BOUTAVANT Franck, M BRUN Daniel, Mme DESCHAUMES Ania, M DURAND Didier, M DURAND Kevin, Mme DURAND Océane, Mme DURAND Ludivine, M GONCKEL Joris, M HAUSSE Didier, Mme LAKSANDER Oriane, Mme MAJOLI Christelle, Mme MAJOLI Clotilde, , Mme MATHIEU Séverine, M MATHIEU Philippe, M MATHIEU Thao, M MILOT Pascal, M NIOI Jean-Luc, M PELLIER Patrick, Mme POTINET Annie, M ROSA MATHIS, M VIDAL Bernard

Invités : M MUNAROLO Damien, président de l'office des sports d'Auxonne.  
M ZOUINE Karim, premier adjoint et aux sports représentant la Mairie d'Auxonne

Pouvoirs : Mme BONOT Marianne (représentée par M DURAND Didier), M HAVRET Stéphane (représenté par M SLOWENSKY Adrien), M MALLET Yannick (Représenté par M COLIN Gilles), Mme MARCHAND Lisa (Représentée par Mme COILLOT-COLLIN Sylvie).

-  
-

Ouverture de la séance : 19h05

En Annexe : Présentation du rapport financier (Compte de résultat, Bilan et Budget prévisionnel), Emargement

Le quorum (31/49 licencié(es) étant atteint l'A.G. est validée.

Vote pour approbation du P.V de l'assemblée générale du 06 Janvier 2023 :  
Pas de voix contre, pas d'abstention : Adopté à l'unanimité

**Point sur les licences :**

La moyenne nationale est de 50 membres licenciés par club, nous sommes donc en-dessous de cette moyenne.

Saison 2022-2023 :        55 Licenciés  
   32% femmes -68 % hommes  
   39 % jeunes – 61% adultes

Saison 2023-2024  
49 licenciés (Moins de jeunes débutants)  
12 nouveaux licenciés  
19 femmes -30 hommes  
19 jeunes -30 adultes

Nous sommes toujours « club formateur » (3 clubs sur la région BFC) ce qui nous permet d'avoir encore Patrice (CTR) qui prodigue un entraînement tous les 15 jours et organise des stages pendant les vacances scolaires

L'objectif pour les jeunes du groupe reste le TAE I

Pour info ; l'année passée aucun club de la région n'a réussi les quotas, la région a revu les quotas pour que la filière « club formateur » continue (explication) La FFTA ayant augmenté les points a réalisé pour devenir ou resté club ETAF, les points pour devenir ou resté club formateur ont aussi augmenté

Cela nous permet aussi de faire une demande de subvention « ANS » basée en priorité sur l'aide à l'achat de matériel Cette subvention nous permet de diminuer le prix du kit pour les débutants. Pour les jeunes du groupe "formateur" de les équiper de nouvelles flèches ou de nouvelles branches

Nous avons organisé le régional Jeunes en février et la finale DRE en Juin sur le stade Municipal de Villers-les-Pots où nous avons été bien accueillis.

**Petit Lexique**

TAE : TIR à l'arc en Extérieur :

TAEN : Tir à l'arc en extérieur National : 50 mètres

TAEI : Tir à l'arc en extérieur international : 70 mètres

CTR : cadre technique régional

ETAF : Ecole de Tir à l'Arc Française

## Résultats Sportifs

Les déplacements sont comptabilisés du 27/11/2022 au 10/12/2023 (documents déposés en mairie pour les demandes de subvention)

Sorties en compétitions : 54 SORTIES sur 266 tirs et un total de 13 709 kilomètres

**Championnat Départemental** : SALLE ; 13 participants 9 podiums ; TAE 15 participants 11 podiums ; campagne 1 participante

**Championnat régional** : Salle Jeunes ; 7 participants pas de podiums, mais des quatrièmes

Salle adulte ; 7 participants 2 podiums. TAE Jeunes 8 participants 4 podiums ; TAEI adultes 6 participants pas de podiums ; TAEN 4 participants 3 podiums

**CHAMPIONNAT DE France** : SALLE à GRENOBLE ; Pascal termine 9ème

TAEI à RION ; Bernard 72ème ; Pascal 19ème ; David 6ème

## Animations assurées par le club

Animation du 14 juillet avec notre habituel Tir au Roy et notre barbecue. Une animation pour le lycée, un échange animé par Sylvie avec le club de plongée, Animation pour le club de foot féminin de VILLERS

**REGLEMENT INTERIEUR** : mis à votre approbation

**PAROLE A LA TRESORIERE** : présentation des comptes 2023

Quitus au président et à la trésorière

## A VENIR

le 10 & 11 février : Le championnat régional Jeune, il nous faudra pendant l'installation de ce Week end changer nos stramits (enlever les plus abimés et les remplacer par les nouveaux stockés à l'ancienne gendarmerie)

les 22 & 23 juin : les championnats régionaux TAE. Pour l'instant le club de rugby ne peut pas nous certifier l'accès au terrain, il nous faudra peut-être redemander à Villers de nous accueillir

Le terrain : contact avec Monsieur DUMUR (services techniques de la ville) il pourrait se situer à côté du terrain de rugby, l'avantage de ce nouveau terrain, nous serons plus prêts de notre salle donc, quand nous organiserons les stages jeunes sur la journée, que la pluie s'invite nous aurons au moins un point de repli, les cibles n'aurons plus les pieds dans l'eau et les tireurs et nous aurons accès au WC.

AG 2024 : la prochaine AG électorale aura lieu , 4 Octobre. Explication

L'AG de la FFTA devra se tenir dans les 6 mois après les JO, celles des régions 1 mois avant la FFTA, celles des départements minimum 15 jours avant les régions et donc les clubs avant les CD. Toutes ces AG seront Electives, un changement de mode de scrutin doit être mis en place pour la FFTA, il n'y aura plus de représentants de club aux AG, mais chaque président de club votera par voie dématérialisée

Le lieu de stockage de la « salle martel » a été transféré dans un garage de l'ancienne gendarmerie. Les anciens trépieds qui dataient de plus de 20ans n'ont pas été gardés.

Inscriptions aux compétitions : chacun est à nouveau responsable de son inscription auprès du club organisateur, tous les mandats sont sur le site et dès leurs parutions les résultats sont rajoutés à la page dédiée.

### **Questions diverses :**

De Philippe : stage réglage de matériel

Pour les arc classique Gilles propose de faire un entrainement spécialement pour les réglages pendant la période de transition salle/extérieur, pour les arcs poulies nous avons déjà commencé avec Camille et il avait été émis un prochain stage. Il y en aura un aussi sur le département

### **Présentation de la part club pour les licences 2023 suivie d'un vote**

	FFTA	LIGUE	CD21	TOTAL LICENCE FEDERAL	CLUB	TOTAL LICENCE 2023
LICENCE ADULTES	?	?	6€	?	34,25€	?
LICENCE JEUNES	?	?	5€	?	42,25€	?

Lors de l'AG de la FFTA 2022 une nouvelle répartition des cotisations club a été votée

En revanche l'augmentation du coût de la licence a été refusée et sera de nouveau remise au vote à la prochaine AG FFTA et au regard des dépenses FFTA pour les JO une augmentation est quasi inévitable, La région ne devrait pas augmenter son tarif

Vote pour l'approbation de la part club

Pas de voix contre, pas d'abstention : Adopté à l'unanimité

Présentation des comptes par la trésorière (en annexe)

Vérification des écritures : Mme LAKSANDER Oriane

Vote pour quitus à la trésorière et au président

Pas de voix contre, pas d'abstention : Adopté à l'unanimité

Présentation du budget 2023  
Vote pour le budget 2023  
Pas de voix contre, pas d'abstention : Adopté à l'unanimité  
Vote

## **21H01 Fin de séance**

Le Secrétaire adjoint ,Adrien SLOWENSKI

P.O. Stéphane HAVRET, Le Secrétaire